

**THÈME : PALÉOGRAPHIE****OBJET : TRANSCRIPTION*****LES DEMOISELLES DE SAINT-CYR*****HISTORIQUE****I / Sous l'Ancien Régime :**

En 1685, le roi Louis XIV cède aux instances de Madame de MAINTENON, son épouse secrète, en rachetant le château et les terres marécageuses du sieur Saint-Cyr. Sous la direction de l'architecte Mansart, dès le 1<sup>er</sup> mai de la même année, il fit construire la Maison royale de Saint-Louis, destinée à fonder, dès l'année suivante, une maison d'éducation pour 250 jeunes filles "pauvres de la noblesse", selon un mode très innovant pour l'époque.

Située à Saint-Cyr-l'École, à 5 km environ de Versailles, dans les Yvelines (78), cette institution dirigée sous l'autorité morale de Madame de MAINTENON, accueille ces jeunes demoiselles sélectionnées directement par le roi sur un rapport relatif aux services rendus par le père, à son état de fortune modeste et sous réserve de justifier de 140 ans de noblesse paternelle devant le président d'HOZIER, dont la femme, assistée d'un médecin, s'assure de l'absence d'infirmité chez la candidate.

La crainte des épidémies susceptibles de décimer les collectivités justifie également les soins pris au niveau de la lutte contre la petite vérole, maladie que l'on nomme aujourd'hui la variole, cause de tant de décès.

L'admission se fait entre 7 et 12 ans et les jeunes filles ne sortent de Saint-Cyr qu'à l'âge de 21 ans. Elles sont élégamment vêtues de noir avec de petits tabliers de la même couleur noués, comme les corsages, avec des rubans bleus, jaunes, verts ou rouges selon les classes.

Les jeunes filles se lèvent à 6 heures, entendent la messe à 8 heures, travaillent de 9 heures à 12 heures, puis de 14 heures à 18 heures. Elles rejoignent le dortoir à 21 heures.

Les études comprennent la religion, le français, le calcul, l'histoire, la géographie, le dessin, la danse et la musique. La fondatrice insiste sur l'inutilité de certains programmes : *"Elles ont infiniment plus besoin d'apprendre à se conduire chrétiennement dans le monde et à gouverner les familles avec sagesse que faire les savantes et les héroïnes."* Aussi, en raison de la vie familiale à laquelle on les prépare, elles sont invitées à aider les religieuses dans leurs tâches ménagères et, dans le but d'augmenter leurs qualités de cœur, elles sont sollicitées afin de confectionner des vêtements pour les pauvres.

Les visites des familles ne peuvent être que rares et limitées aux grandes fêtes.

L'éducation à Saint-Cyr est considérée comme un véritable succès à tel point que de grands seigneurs font des pieds et des mains pour que leurs filles soient admises.

La sagesse des rois successifs leur refuse cette faveur, contraire à l'esprit de la fondation.

L'histoire de cette Maison se poursuit calmement jusqu'à la Révolution de 1789.

**II / Depuis la Révolution française de 1789 :**

La Convention fait fermer la maison en 1793 et la transforme en hôpital militaire jusqu'en 1798.

Devenu un Prytanée en 1800, une école spéciale militaire (ESM Saint-Cyr), uniquement réservée alors aux garçons, est créée en lieu et place par la loi du 11 floréal an X (soit le 1er mai 1802) sur ordre du 1er consul Napoléon Bonaparte qui l'installe d'abord au château de Fontainebleau (arrêté du 8 Pluviôse an XI (28 janvier 1803)) connu pour "La Cour du Cheval Blanc". Elle est nommée, le 7 janvier 1805, l'École spéciale impériale militaire (ESIM) suite au sacre de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>, le 2 décembre 1804. Suite au décret du 24 mars 1808, les quelques 650 élèves quittent Fontainebleau le 1<sup>er</sup> juillet suivant pour être transférés dès le surlendemain à Saint-Cyr-l'École, dans les bâtiments de la Maison royale de Saint-Louis dont elle conservera le nom. 4100 officiers sont formés à Saint-Cyr entre 1803 et 1818, année à partir de laquelle les arrivées d'élèves sont régulières, annuelles et les promotions numérotées. Il faudra attendre 1830-1832 pour que la promotion prenne un nom : la 1<sup>ère</sup> étant la "Promotion du Firmament". Lors du retour des Bourbons sur le trône de France représentés par Louis XVIII (1814 puis après l'intermède des Cent-Jours, 1815 à 1824) et Charles X (1824-1830), suivi de la branche des Orléans avec Louis-Philippe 1<sup>er</sup> (1830-1848), l'école reprit son nom initial ESM pour redevenir ESIM, en 1851, sous Napoléon III.

En 1940, après la défaite, Saint-Cyr et Saint-Maixent (école militaire de l'infanterie et des chars de combat située à Saint-Maixent-l'École, dans les Deux-Sèvres (79)) sont transférées à Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône (13), en zone libre. En novembre 1942, après l'occupation de la zone libre, les deux écoles sont dissoutes par les nazis. Certains élèves réussissent à quitter la France en passant par l'Espagne, et se réfugient à l'École des élèves-aspirants de Cherchell-Médiouna en Algérie (Empire colonial français). Parallèlement, depuis 1940, en Grande-Bretagne, des officiers sont formés par l'École militaire des cadets de la France libre, fondée par le général de Gaulle. En 1944, l'École militaire de Cherchell devient l'École militaire interarmes (EMIA), chargée de former tous les officiers de l'armée de terre, aussi bien ceux issus du recrutement direct (Saint-Cyr) que ceux du recrutement interne (Saint-Maixent). C'est là l'idée d'amalgame du général de Lattre de Tassigny.

En 1945, l'ESM déménage provisoirement à Coëtquidan, sur la commune de Bellevue Guer, dans le Morbihan (56), où elle faisait des manœuvres avant guerre : les bâtiments de Saint-Cyr-l'École ayant été rendus inutilisables par des bombardements alliés en juillet et août 1944 détruisant ainsi 92 % de ladite commune. En 1947, l'EMIA devient l'école spéciale militaire inter-armes, concession à l'ancien nom de Saint-Cyr. En 1957, le gouvernement décide la reconstruction de l'École en vue du retour de l'ESMIA à Saint-Cyr. Mais les temps ont changé, les élèves officiers ne manœuvrent plus à pied ou à cheval mais au moyen d'engins motorisés. Le cadre de Saint-Cyr se prête mal à de telles manœuvres et en tous cas moins bien que la lande de "Coët". En 1959, le général de Gaulle décide de renoncer au retour de l'École à Saint-Cyr et de créer à la place un lycée militaire. En 1961, la formation des officiers issus du recrutement direct et des anciens sous-officiers est éclatée en deux. L'ESM reprend son rôle, aux côtés de la nouvelle EMIA. C'est en 1963, sous l'impulsion du général de Gaulle, président de la République, que des négociations sont engagées avec la Municipalité de Saint-Cyr-l'École pour envisager la reconstruction de l'École militaire <sup>1</sup>. Ceux-ci débiteront en 1964, pour créer un collège militaire dont la première rentrée aura lieu deux ans plus tard. Il deviendra le lycée de la défense de Saint-Cyr dans les années 1980. En 1977, une nouvelle école vient s'installer sur le site de Coëtquidan : c'est l'École militaire du corps technique et administratif (EMCTA) <sup>2</sup>.

Ayant pour devise : *Ils s'instruisent pour vaincre*, les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (ESCC) recrutent désormais directement de jeunes françaises (depuis 1983) ou français, civils, âgé de moins de 25 ans au 1er janvier de l'année de recrutement, par concours ou sur titre pour les candidats issus des grandes écoles ou titulaire d'un diplôme du 3<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement supérieur. Admis, l'élève poursuit une scolarité d'un an avant de rejoindre l'école de la spécialité choisie. Cette grande école d'enseignement supérieur français forme des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de Terre et une partie des officiers de la gendarmerie nationale, puis à assumer des responsabilités croissantes de conception et de direction au sein des régiments ou états-majors, au profit de l'armée de Terre, de la Défense et des états-majors multinationaux. Les officiers qui en sont diplômés appartiennent au corps des officiers des armées <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> [http://www.saintcyr78.fr/v1\\_histo.html](http://www.saintcyr78.fr/v1_histo.html)

<sup>2</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole\\_sp%C3%A9ciale\\_militaire\\_de\\_Saint-Cyr](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_sp%C3%A9ciale_militaire_de_Saint-Cyr)

<sup>3</sup> <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php?ID=1009598>

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'Europe de la Défense. Pour renforcer la coopération entre la France et l'Allemagne, de jeunes français peuvent intégrer le cursus de formation des cadres de la Bundeswehr et, sur le principe de la réciprocité, de jeunes allemands peuvent intégrer l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

## LES DEMOISELLES DE SAINT-CYR<sup>4</sup>

### Transcription du texte paléographique :

*Paris, 18 Décembre 1786*

*C'est avec une vraie satisfaction, Monsieur, que j'ai l'honneur de vous informer que je viens de présenter au roi, pour St-Cyr, Mad(emoise)lle votre 3<sup>ème</sup> fille née le 23 mai 1778, et que Sa Majesté l'a nommée à une place d'élève dans cette Maison. Quoique votre demande fût récente, [...] je me suis empressé d'en proposer le succès au roi, dont je vous félicite bien sincèrement.*

*Au reste, il est préalablement nécessaire de justifier à son égard de 140 ans au moins de noblesse paternelle entre les mains de M(onsieu)r le Présid(en)t d'Hozier, commissaire du roi, pour les preuves des d(emoise)lles nommées aux places de St-Cyr, demeurant à Paris, vielle (sic) rue du Temple.*

*Il est aussi indispensable, conformément à la décision du roi du mois de mars dernier, de justifier que Mad(emoise)lle votre fille a eu la petite vérole naturellement, ou a été inoculée, ce qui doit être constaté par un certificat du médecin ou du chirurgien qui l'a traitée dans l'une ou l'autre de ces deux circonstances, énonçant les noms de baptême de cette d(emoise)lle la date de sa naissance, et l'année où elle a essuyé cette maladie, ou subi cette opération.*

Michèle TAILLANDIER

---

<sup>4</sup> Archives privées : Michèle TAILLANDIER / Extrait de la revue *Gé-Magazine*, n° 116, p. 42 à 43, rubrique : *Pattes de Mouche*, par Gérard d'ARUNDEL de CONDÉ, article : *Les demoiselles de St-Cyr*.  
Pour l'A.D.F.A. – 9 rue Raoul-Ponchon – 49100 ANGERS  
Atelier de paléographie : initiation

Paris 18 Decembre 1786

C'est avec une vraie Satisfaction, Monsieur, que j'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu l'honneur de présenter au Roi pour S.<sup>t</sup> Cyr Mad.<sup>lle</sup> votre 3.<sup>ème</sup> fille née le 23 Mai 1778<sup>t</sup> et que Sa Majesté l'a nommée à une place d'Éleve dans cette Maison. Quoique votre demande fût récente, ...

... je me suis empressé de vous proposer le succès au Roi, dont j'ai eu l'honneur de féliciter bien sincèrement

C'est en cette occasion qu'il est également nécessaire de justifier à son égard de sa naissance au moins de Noblesse paternelle entre les mains de M.<sup>r</sup> Le Résid.<sup>t</sup> D'hozier Commissaire du Roi pour les preuves de D.<sup>lle</sup> nommée aux places de S.<sup>t</sup> Cyr, demeurant à Paris ville rue du Temple.

Il est aussi indispensable conformément à la décision du Roi du mois de Mars dernier, de justifier que Mad.<sup>lle</sup> votre fille a eu la petite vérole naturellement, ou a été inoculée, ce qui doit être constaté par un Certificat du Médecin ou du Chirurgien qui la traita dans l'une ou l'autre de ces deux circonstances, en invoquant les noms de Baptême de cette D.<sup>lle</sup> la date de sa naissance, et l'année où elle a eue cette maladie, ou subi cette opération.